

Après l'acceptation des dispositions de la Déclaration d'intention du 20 février 2012 par les parlements des cantons du Jura et de Berne, le processus démocratique imaginé par les deux gouvernements peut aller de l'avant.

En avant!

Si les députés jurassiens ont plébiscité l'inscription d'un nouvel article constitutionnel et qu'ils se sont montrés enthousiastes à la perspective de créer une entité commune avec les trois districts francophones bernois, les débats au Grand Conseil ont été plus laborieux. Malgré la volonté de la minorité francophone et des diverses institutions du Jura-Sud (CJB, AIJ, députation et Association des maires) d'accepter la procédure définie par l'accord du 20 février 2012, il s'en est fallu de peu que les efforts de négociation déployés depuis près de vingt ans par les cantons du Jura et de Berne, sous l'égide de la Confédération, soient réduits à néant.

Pour des questions relevant à la fois de la politique – rivalité partisane entre le bloc de droite formé de l'UDC, du PBD et de l'UDF et la gauche majoritaire au Conseil exécutif – et de l'orgueil – le mouvement probernois Force démocratique refusant obstinément d'engager un processus... démocratique –, les débats se sont trouvés biaisés.

Comme l'a souligné le quotidien romand *Le Temps* dans son édition du 29 janvier 2013: «**Finalement, le Grand Conseil bernois a évité d'infliger une humiliation à sa minorité francophone.**» De son côté, le député-maire de Moutier, Maxime Zuber, a résumé l'issue des débats de façon aussi perspicace que brève en déclarant au *Quotidien Jurassien*: «**C'est l'intelligence qui l'a emporté.**»

La prochaine étape consistera à consulter les populations du Jura et du Jura-Sud. Cela se fera simultanément, probablement le 24 novembre prochain. En fonction d'impératifs d'ordre juridique, la question posée en fin d'année ne portera pas encore sur la création ou non d'un nouveau canton, mais sur la décision d'enclencher une procédure devant mener à l'élection d'une assemblée constituante interjurassienne, dont le rôle consistera à imaginer ce que serait un nouveau canton réunissant Jura et Jura-Sud.

Ce serait évidemment faire preuve d'obstination stupide que de refuser, dans cette première phase, de créer les bases légales propres à élire une assemblée constituante chargée de dessiner les contours d'un nouveau canton romand.

Les dix mois à venir seront assurément palpitants et passionnants. Le Mouvement autonomiste jurassien affûte d'ores et déjà ses arguments; pour que triomphent la raison, la sagesse et la clairvoyance! Comme le disait l'écrivain malien Massa Makan Diabaté (1938-1988): «**Il faut avoir la force de sa raison et non la raison de sa force.**» ■

«Un débat tourné vers l'avenir»,
analyse de Pierre-André Comte, secrétaire
général du MAJ

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2838 • abonnement annuel: 90 fr. • 7 février 2013 • Paraît le jeudi

Au casse-pipe pour des casse-pieds?

Par 78 voix contre 74, le Parlement bernois a rejeté la tentative d'annuler l'accord de février 2012 entre les cantons de Berne et du Jura, prenant le contre-pied de son vote de novembre dernier. Souvent Grand Conseil varie, bien fol qui s'y fie. La charge contre cet accord était menée principalement par l'UDC et sa petite sœur PBD, encouragés par une frange ultra-probernoise du Jura-Sud. L'Algérie avait ses Pieds-Noirs, nous avons nos Pieds-Nickelés.

Parmi ces derniers, on n'a pas caché, dès le départ, l'intention «d'aller jusqu'au bout», à savoir jusqu'à un référendum, au cas où le Grand Conseil accepterait la procédure convenue. Nous y sommes. L'étroitesse du résultat lors du vote parlementaire devrait donner des ailes aux Nounours, faisant d'eux des OGN (organismes génétiquement modifiés) inédits, voire des OVAI (objets volants aisément identifiables).

Ondes de pétouillage

Dans sa dernière édition, leur mensuel était catégorique: le refus de l'accord était la preuve que le canton de Berne tenait au Jura-Sud. En toute logique, le fait qu'il l'ait accepté le 28 janvier prouve qu'il n'y tient pas. Mais il faut perdre l'habitude de chercher de la logique où elle n'est pas la bienvenue, au bas mot.

Les brouillons adorateurs de Berne vont-ils montrer ce dont ils sont capables, notamment de mettre à exécution leur annonce – peut-être un brin hâtive – de lancer un référendum dans l'ensemble

du canton s'il le fallait? On sent une sorte de vibration cafouilleuse dans l'atmosphère. Des ondes de pétouillage et de dégonflement émanent d'arrière-salles, où sangliers et dinosaures remâchent ce qu'ils appellent «la trahison du Gouvernement bernois».

Le piège

Remâcher, c'est une chose, partir en croisade en est une autre. Et quand on s'appelle «Force démocratique», il est normal qu'on craigne le peuple, prompt à démontrer votre faiblesse par ses sautes d'humeur. Il faut reconnaître que la tâche paraît rude, non point à ses débuts, mais à la fin. Expliquons-nous.

Recueillir les signatures nécessaires à l'aboutissement du référendum n'est pas hors de portée. Avec un minimum de volonté et d'organisation, nos amis pourraient y parvenir, soutenus qu'ils sont (en théorie) par l'UDC et les 74 députés qui ont voté contre l'accord. Mais le plus difficile serait de convaincre ensuite le peuple bernois de relancer toute la

problématique jurassienne, alors qu'il pense en voir le bout. Dans les urnes, il y a fort à parier que le gouvernement obtiendrait un soutien massif.

Confitures et déconfiture

Les députés de l'UDC et de sa petite sœur ont cherché à faire un croche-pied à un gouvernement qui n'est pas de leur couleur. En revanche, un vote du peuple qui les écraserait serait une bien mauvaise affaire, surtout qu'ils se mettraient à dos la Confédération, la quasi-totalité des médias et l'opinion publique de la Suisse entière. On peut avoir de grands pieds et ne pas aimer se ramasser à la petite cuiller. Comme l'affirme un dicton chinois que nous venons d'inventer: «**Petite cuiller et grands pieds font rire jaune.**»

Aussi, les Nounours de Reconvilier et de sa grande banlieue auront-ils beaucoup de mal à convaincre leurs «amis» bernois d'aller au casse-pipe pour des casse-pieds comme eux. Les gens de l'Ancien canton aiment beaucoup la partie

du Jura qu'ils ont volée, mais pas au point de s'immoler pour elle. Solidaires du Jura-Sud en paroles, mais prudents dans les actes, et pour tout dire, complètement indifférents. On veut bien raconter des confitures, mais pas au prix d'une déconfiture.

Ils n'oseront pas

Pour certains députés, faire la nique au gouvernement rose-vert permet de passer un bon moment. Mais engager devant le peuple une bataille perdue d'avance, c'est une autre chanson. Voilà pourquoi nos matamores à la Röthlisberger et consorts, lâchés par leurs maîtres, vont probablement rentrer à la niche. Et s'ils ne le font pas, c'est le peuple bernois qui les y renverra.

Alors, les copains, toujours partants?

● Alain Charpillot

Nota: Article écrit avant la décision unanime de l'UDC... de renoncer au référendum!

Au rendez-vous de l'histoire

Le 28 janvier, le Parlement bernois a validé la Déclaration d'intention du 20 février 2012, rejetant les tentatives de la rendre inopérante. Le Grand Conseil s'est finalement rallié aux vertus du débat public. On ne peut que s'en réjouir.

Le Parlement jurassien a fait de même deux jours plus tard en approuvant l'adjonction d'un article 139 à la Constitution cantonale, qui autorise le déploiement du processus visant à la création d'un nouveau canton réunissant le sud et le nord du Jura.

Les partis politiques sont unanimes à souhaiter séduire et convaincre le Jura méridional d'évaluer ce que pourrait être une nouvelle organisation politique partagée et dotant la région d'une souveraineté cantonale qui en défendrait mieux les intérêts fondamentaux.

Tous les rapports rendus et toutes les expertises déposées depuis plus de quinze ans mettent en évidence la communauté de destin des deux parties du Jura aujourd'hui séparées. C'est dans la mise en valeur des atouts qu'ils partagent que les

Jurassiens trouveront la voie de leur unité.

La Question jurassienne entre ainsi dans une phase décisive. En novembre 2013, un premier scrutin populaire interviendra. Il revient aux hommes et aux femmes de bonne volonté d'en montrer les véritables enjeux au corps électoral. Soyons ensemble au rendez-vous de l'histoire!

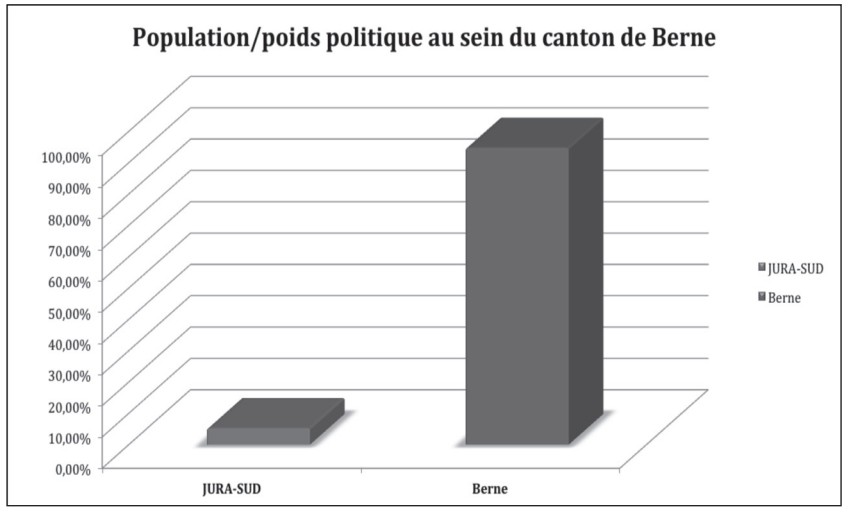
● Pierre-André Comte
Secrétaire général du MAJ

**Prochaine
édition du
Jura Libre:**

**jeudi
21 février 2013.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Jura-Sud francophone ne pèse rien dans un canton germanophone ultra-majoritaire. Il ne représente que 5,25% du total de la population.



Saisons jurassiennes: montagnes et forêts en hiver

Savons-nous profiter des multiples atouts que nous offrent nos forêts en toutes saisons et plus particulièrement en hiver? Savons-nous apprécier ces moments de détente et de régénération du corps et de l'esprit lors d'excursions sur les sommets et les crêtes de nos montagnes?

La forêt hivernale nous invite à découvrir sa léthargie. Une solitude apaisante y règne et le silence y est accentué par le repos et le sommeil de la nature. Le merveilleux conteur bourguignon Henri Vincenot déclame poétiquement: «Pendant l'hiver la forêt a une âme transparente de moine.» Cette saison étant particulièrement propice à la lecture, je vous recommande vivement son savoureux ouvrage *La billebaude*, dans lequel il décrit avec talent des ambiances et des scènes de la vie de tous les jours au siècle passé dans sa Bourgogne natale. Cet auteur encore trop méconnu des Jurassiens mérite assurément le détour. Proches de la Bourgogne par la géographie et la culture, vous ne serez pas du tout dépayés par l'évocation de ses croustillants souvenirs de jeunesse et de ses parties de chasse mémorables.

A la portée de tous, le plateau des Franches-Montagnes, revêtu de ses atours hivernaux, nous accueille dans ses espaces enneigés et immaculés. L'hiver ensommeille les vastes fermes des hameaux et des fleurs de givre ornent les vitrages. Silhouettes immobiles aux abords de l'étang des Royes, les tiges des joncs et des massettes, caparaçonnées de glace, veillent à la paix du lieu. Victor Erard, historien passionné et passionnant, patriote jurassien enthousiaste, nous dépeint ces sites enchanteurs et féériques en ces termes chaleureux: «Les forêts de sapins des Franches-Montagnes nous offrent l'élégance élancée des grandes cathédrales, la dimension religieuse du silence.»

Les plus sportifs parmi nous continuent pendant la saison hivernale de gravir à pied ou à ski de randonnée nos sommets, aussi modestes soient-ils. D'ailleurs, en la matière, tout est bien relatif. Un ami valaisan, guide de haute montagne, me confiait l'année dernière avoir invité un sherpa népalais pour un séjour en Valais. Fier de lui présenter les plus

imposants massifs alpins, parmi lesquels l'emblématique Cervin et la majestueuse Dent Blanche, quelle ne fut pas sa stupeur d'entendre notre sherpa s'exclamer: «Oh, baby mountains!»

La randonnée en montagne est propice à la réflexion et à la méditation. Dans les bois on retrouve sérénité et équilibre. La montée exige un effort physique et de la sueur mais la récompense est là, au sommet, où l'on éprouve une sensation de félicité intérieure mêlée d'humilité devant la beauté des panoramas sublimes qui s'offrent

à notre vue. Grâce aux froidures et à la lumière mordorée du soleil en hiver, les horizons lointains sont précis et distincts. Ces moments, même répétés à longueur d'année, sont à chaque fois uniques.

Parallèlement à l'ascension physique, il y a l'élévation de l'esprit, un regard différent porté sur les contingences de la vie quotidienne. Les valeurs essentielles s'imposent tout naturellement alors que les petits tracassés sont relégués aux oubliettes.

Nos amis tibétains ont parfaitement saisi cette dimension spirituelle de l'effort lorsqu'ils affirment: «Quand tu arrives au sommet, continue ton ascension!»

A méditer, amis lecteurs, dans le doux silence forestier de nos bois.

● François



Paysage hivernal à l'étang des Royes, près de Saignelégier.



La tour de Moron pointe son nez derrière les cimes des sapins enneigés.

ET TOUT CECI EST VRAI

Après le retournement de situation opéré par le Grand Conseil bernois le 28 janvier 2013, le président de l'UDC du Jura bernois, Claude Röthlisberger, était remonté comme une pendule. Il a notamment dénoncé des «pressions intolérables du Gouvernement bernois et de ses sbires» (*Le Quotidien Jurassien*, 29 janvier 2013).

En outre, en réponse à une remarque de Maxime Zuber qui a déclaré que c'était désormais au Jura-Sud de décider s'il voulait rester uni ou être divisé, il s'est adressé en ces

termes dans le quotidien *Le Matin* du 29 janvier 2013: «Bof... Les autorités de Moutier sont des petites bites! Elles votent oui quand on est tous ensemble, puis ensuite, elles disent non. Si elles l'avaient voulu, elles auraient déjà dit oui au Jura il y a quelques années!» Quand la journaliste lui a demandé s'il confirmait le qualificatif corporel, il a acquiescé. Toute la finesse et l'élégance de l'UDC sont contenues dans cette réplique. Quand on ne sait pas manier humour et courtoisie, on fait c'qu'on peut...

Ancienne verrerie de Court: deuxième volume

Le deuxième volume consacré à l'ancienne verrerie forestière jurassienne de Court, Pâturage de l'Envers est sorti de presse. Celle-ci a été fouillée dans le cadre de la construction de l'autoroute A16 Transjurane. En 2010, le Service archéologique du canton de Berne publiait le premier volume consacré aux vestiges archéologiques. Ce nouvel ouvrage est dédié aux aspects techniques de la production verrière et de l'architecture des fours.

Entre 2000 et 2004, à l'occasion des fouilles de Court, Pâturage de l'Envers, de nombreux fragments d'objets en verre, des déchets de production, de même que des vestiges de l'ancienne verrerie (1699-1714) sont apparus. Grâce à l'étude scientifique du matériel archéologique, il est désormais possible d'envisager le spectre des productions verrières du site, mais aussi de préciser la composition des verres et d'appréhender les fours de fusion et de cuisson en tant que système.

Le verre de couleur verte constitue plus de 75% de la production, dont une grande partie est dévolue au vitrage, en particulier aux cives. En parallèle, la verrerie réalisait aussi des contenants pharmaceutiques et des verres à boire, en particulier des gobelets moulés, décorés de gouttes ou de verrues circulaires, et des coupes à jambe en balustre creux imitant

des modèles vénitiens. Les verres de table incolores représentent moins d'un quart de la production. Les bouteilles à vin sont aussi présentes, mais leur fabrication sur place demeure incertaine.

Aux deux volumes consacrés à la verrerie de Court, Pâturage de l'Envers s'ajouteront en 2014 deux volumes de catalogue qui présenteront le corpus céramique (pots à recuire et vaisselle culinaire), d'une part, et les objets en verre, en métal et en os, d'autre part. Ils achèveront la publication de cette vaste étude scientifique.

(Christophe Gerber et al., «Court, Pâturage de l'Envers: Une verrerie forestière jurassienne du début du 18^e siècle». Volume 2: «Des matières premières aux productions. Approches historiques, techniques et archéométriques». Service archéologique du canton de Berne, Berne 2012. 304 pages, 204 illustrations en couleurs.)

Résolution sur la souveraineté catalane

Le parlement de Catalogne a adopté, le 23 janvier 2013, une résolution des partis nationalistes sur la souveraineté de cette région d'Espagne, premier pas sur le chemin du référendum qu'ils entendent organiser avant la fin de 2014.

«Le parlement de Catalogne accepte de lancer le processus qui rendra effectif son droit à décider que ses citoyens peuvent choisir leur avenir politique collectif», affirme le texte voté par la coalition nationaliste de droite CiU et les indépendantistes de gauche d'ERC.

Les députés des deux grands partis espagnols, le Parti populaire, de droite, au pouvoir à Madrid, et le Parti socialiste, ont rejeté la déclaration.

Le président catalan Artur Mas a affirmé le «caractère historique» de ce texte fustigé par la droite, qui l'interprète comme une «déclaration d'indépendance». Ce texte s'inscrit dans le cadre d'un accord conclu entre ERC et la CiU d'Artur Mas, qui disposent d'une majorité absolue au parlement de Catalogne. (*Le Temps*, 24 janvier 2013, dépêche AFP.)

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Samedi 16 mars 2013

Moutier: «Fête de la jeunesse jurassienne» au Forum de l'Arc. Partie principale assurée par le groupe «Boulevard des airs» (nominé aux victoires de la musique dans la catégorie «révélation scène»). Quatre groupes régionaux aux styles variés assureront le reste de la soirée: «Snails On Daisies», «Pars Ici», «Dramatic Sex Foundation» et «Lee Harvey Oswald». Restauration et bars.

Jeu 21 mars 2013

Bâle: Assemblée générale de l'Association des Jurassiens de l'extérieur, section de Bâle, à 18h30 au Gundeldingercasino.

Samedi 15 juin 2013

Moutier: «Faites la liberté!» à la société'halle.

Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2013

Delémont: 66^e Fête du peuple jurassien.

Souscription du MAJ

La section de Bâle de l'Association des Jurassiens de l'extérieur (AJE) participe à la souscription de soutien au Mouvement autonomiste jurassien. Son comité a décidé de participer à raison de 12 x 100 francs. Le premier versement a été effectué dernièrement.

L'AJE de Bâle rejoint les nombreux militants et les sections qui participent déjà à cette action et espère que beaucoup les rejoindront encore.

<http://www.maj.ch>

EXPOSITION

Delémont

Jusqu'au 24 mars, Tchivi présente ses peintures «Terre-eau» à la galerie de la FARB.

Séprais

Du 16 février au 10 mars, Sylvie Müller expose à la Galerie Au Virage (Encre japonaise sur papier, aquarelle et porcelaine).

Vernissage: samedi 16 février à 18h.

Saint-Imier

Jusqu'au 17 mars, à voir au Centre de culture et de loisirs, l'exposition de Madeleine Jaccard «10 ans... infiniment».

REVUE DE LA PRESSE

Retour sur la décision du Grand Conseil bernois du 28 janvier 2013.

Le Temps (29 janvier 2013)

Feu vert du canton de Berne au vote d'autodétermination du Jura bernois

Le Quotidien Jurassien (29 janvier 2013)

Le processus peut aller de l'avant

* * *

L'Impartial (29 janvier 2013)

QUESTION JURASSIENNE Le parlement bernois donne son feu vert, non sans mal.

La voie est libre pour le scrutin

* * *

Le Matin (29 janvier 2013)

Nouveau canton romand en vue? On va voter!

* * *

L'Impartial (31 janvier 2013)

PARLEMENT JURASSIEN Les députés avalent tout rond l'idée d'un nouveau canton.

Hymne à l'amour du Jura bernois

* * *

Le Quotidien Jurassien (31 janvier 2013)

#QUESTION JURASSIENNE

A son tour, le Parlement jurassien soutient unanimement l'article 139

* * *

Le Temps (29 janvier 2013), extrait de l'éditorial de Serge Jubin

Editorial

L'heure du choix pour le Jura bernois

Le 24 novembre 2013, une fois pour toutes, le Jura et le Jura bernois décideront, chacun de son côté, s'ils envisagent de constituer, ensemble, un nouveau canton. Avec une remarquable ouverture – même si le score a été serré –, le Parlement bernois a accepté que la minorité francophone du Jura bernois vote sur son appartenance cantonale. Avec l'espoir que le scrutin confirme le statu quo et mette un terme à la Question jurassienne.

Même s'il concerne une région modeste de 122 000 habitants, le dossier est d'importance nationale. Seule la Question jurassienne a fait bouger les frontières cantonales ces dernières décennies. Et la Suisse ne compte qu'un conflit territorial entre deux cantons, ceux de Berne et du Jura.

En 2013, le contexte est différent de celui des plébiscites des années 1970, qui ont conduit à la création du canton du Jura. Il était alors question de drapeau, de langue, de liberté, de lutte identitaire. Le projet de constituer un nouveau canton des Juras, en 2013, tient davantage du programme pragmatique de société. Déchirés politiquement, le Jura et le Jura bernois ont le même tissu industriel, une vie associative commune, les mêmes problèmes économiques, sociaux, de périphérie, d'accessibilité. (...)

C'est inédit: une région de Suisse, le Jura bernois, pourra opérer un choix territorial stratégique. Pas simple, car il ne se résume pas au statu quo ou à la réunification. S'il choisit de rester bernois, le Jura bernois devra subir, comme les autres régions du canton, les effets de la rationalisation. (...)

L'alternative consiste à s'essayer au pouvoir de proximité et à s'engager dans un processus rare: construire un nouveau canton avec un partenaire qui en a fait l'exercice il y a quatre décennies. Avec la possibilité de renoncer, à la fin, si le projet ne lui convient pas.

Peu à l'aise dans le débat politique, le Jura bernois est face à son destin. Raillée et déclarée d'un autre temps, la Question jurassienne lui propose un choix crucial. Il sait aussi que, s'il refuse l'option interjurassienne le 24 novembre, il court le risque de voir Moutier, et peut-être d'autres communes, changer de canton. L'attitude de l'UDC bernoise, opposée au programme, interpelle. Aurait-elle peur du verdict des urnes?

* * *

Communiqué de presse du 17 janvier 2013 émanant du Mouvement libéral jurassien (MLJ) récemment créé dans le Jura-Sud.

Pourquoi ?

En 1998, l'A16 entre Porrentruy et Delémont était inaugurée. Elle ne sera disponible qu'en 2016 entre Moutier et Tavannes. Dix-huit ans de retard ! Pourquoi ?

En 1980, la République et canton du Jura comptait 64 986 habitants, maintenant elle a dépassé les 70 000 habitants. En comparaison, les chiffres du Jura-Sud: 51 593 en 1980 et juste supérieurs à 52 000 aujourd'hui. La population stagne ! Pourquoi ?

Entre 2001 et 2009, 672 entreprises et 1254 places de travail ont été créées dans le canton du Jura. Lors de la même période, seulement 372 entreprises et 672 places de travail dans le Jura-Sud.

Les entreprises préfèrent s'installer dans le canton du Jura ! Pourquoi ?

Depuis 1979, deux conseillers nationaux et deux conseillers aux Etats représentent la République et Canton du Jura sous la Coupole fédérale, sièges garantis par la Constitution fédérale.

En 1979, le Jura-Sud avait cinq conseillers nationaux, aujourd'hui plus aucun ! Notre voix s'est éteinte dans la Chambre basse. Pourquoi ?

Tant de questions et de constats qui conduisent à la même conclusion: notre région périphérique, elle n'est pas soutenue et défendue comme elle devrait l'être.

Un débat tourné vers l'avenir

Depuis la création du canton du Jura, la Question jurassienne a connu des « temps historiques », de ces moments, à la fois symboliques et solennels, où l'horizon se dégage puis s'obscurcit, où l'espoir renaît puis s'envole. Il y a eu le Rapport Widmer, qui justifiait la thèse de la réunification; il y a eu la Résolution 44 de l'Assemblée interjurassienne, qui consolidaient l'aspiration autonomiste; il y a eu plusieurs études savantes, dont le constat était invariablement le même, favorable à l'unité jurassienne; il y a eu les multiples déclarations du gouvernement et du parlement sur l'attachement indéfectible de notre jeune république à la communauté de destin du sud et du nord du Jura. Mais la cause faisait du surplace puis rebondissait au gré de vents nouveaux, se rappelant à la mémoire de ceux qui souhaitaient s'en éloigner, par paresse ou par désintérêt.

Les militants autonomistes passaient pour ringards aux yeux de la « bonne société politique », et on les brocardait, oubliant que sans eux la Question jurassienne eût été enterrée dès l'entrée en souveraineté. Si cette question pouvait de temps à autre servir électoralement, on s'en éloignait sitôt publiés les résultats des élections ! L'idéal s'enlisait. Et l'on s'en retournait au petit train-train quotidien, sans souci de savoir s'il flirtait avec la médiocrité, la plus simple forme de lâcheté. Mais certains veillaient et agissaient. L'histoire leur donne aujourd'hui raison. Grâce à eux, le 30 janvier, nous avons vécu au Parlement jurassien un de ces instants privilégiés qui battent le rappel de la conscience collective, incitent au mouvement, à la cohésion, plus largement et philosophiquement à la fraternité. Une nouvelle fois nous voterons et engagerons l'avenir de notre pays, réservant l'attention qu'il mérite à son sort futur au sein de l'Alliance fédérale. La Question jurassienne sort de l'immobilisme, enjambe l'obstacle d'une impasse et retrouve la prévalence utile à sa résolution. Nous voilà devant de nouvelles responsabilités.

C'est au pied du mur qu'on voit le maçon, dit le proverbe. J'ajoute que c'est au temps des heures graves que l'on reconnaît les femmes, les hommes, les paroles et les actes dignes du respect des peuples, et ainsi du nôtre sur l'ensemble du pays ancestral. C'est dans la sincérité de notre engagement que l'on s'aménagera l'estime de celles et ceux à qui s'adresse notre message. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'apporter notre pierre à l'édifice et de donner une suite résolument positive à la Déclaration d'intention du 20 février 2012, désormais validée par les parlements cantonaux. La restauration de l'unité du Jura ne peut survenir qu'au gré d'un débat politique ouvert, délibérément tourné vers l'avenir, sciemment voué à un nouveau projet de société. Nous sommes capables de puiser au meilleur de nous-mêmes pour saisir ensemble la chance unique de la rénovation politique, du développement économique, du progrès social et de l'émancipation culturelle. Ça c'est pour la raison.

Alors que la campagne connaît une impulsion décisive, nous en appelons à la solidarité jurassienne

dans un monde toujours enclin à nous broyer dans l'étau du reniement des peuples et de la négation de leurs droits fondamentaux. Ne doutons pas que les Jurassiens, s'ils y mettent l'enthousiasme requis, sauront sublimer leur attachement commun à ces droits que nous revendiquons et dont la reconnaissance a abouti, en 1979, à l'entrée du canton du Jura dans la Confédération suisse. Que nos frères du Sud le sachent d'emblée: c'est dans la concorde et la connivence que nous voulons nous engager pour le bien commun, et c'est dans cet état d'esprit que nous nous proposons de soumettre à leurs jugements les atouts et les arguments de l'unité jurassienne. Ça c'est pour le cœur.

● Pierre-André Comte
Secrétaire général du MAJ

ET TOUT CECI EST VRAI

S'agissant de l'enseignement bilingue à Bienne, le CJB relève que le soutien aux expériences de formation permettant aux élèves de développer leurs compétences scolaires en allemand fait partie de ses objectifs de législation. A ce titre, il a soutenu la révision de la loi sur l'école obligatoire qui donne des possibilités accrues en ce domaine, dans le cas où les communes le souhaitent. « Il importe d'insister sur le fait que, légalement, ce sont les communes qui doivent piloter l'introduction éventuelle d'un enseignement bilingue. Le CJB ne peut jouer qu'un rôle subsidiaire d'appui ou de relais politique. Cela permet de tenir compte des conditions locales qui peuvent diverger d'une localité à l'autre. »

* * *

Aux dernières nouvelles, le Grand Conseil bernois projetait de s'octroyer une augmentation de salaire de 50%, sans compter les divers défraiements. A l'heure où le canton coupe, entre autres, dans les budgets de la santé et de l'éducation, certains députés estiment le moment quelque peu mal venu.

Economie

Bénéfice record pour la BCJ

La Banque Cantonale du Jura (BCJ) a réalisé un excellent exercice 2012. Son bénéfice brut affiche une progression de 10,5% pour atteindre 20 millions de francs. Le bénéfice net atteint quant à lui la somme de 8,6 millions de francs. Il s'agit du résultat le plus élevé jamais obtenu par la BCJ.

Selon l'établissement bancaire cantonal, ces résultats annuels et l'afflux de nouveaux clients illustrent la confiance dont il bénéficie sur le marché jurassien.

Relevons encore que depuis cinq ans, le bilan de la BCJ est en constante progression et que les dépôts de la clientèle sont en hausse régulière. Les avances à la clientèle augmentent aussi de façon sensible, démontrant la volonté de la banque d'accroître sa part de marché dans le secteur des crédits.

La BCJ indique encore que l'augmentation constante et substantielle de ses fonds propres lui assure une solidité lui permettant de faire face avec sérénité aux incertitudes liées à la situation économique actuelle.

Arts

Bourse à New York

La République et Canton du Jura met au concours une bourse d'artiste pour un séjour à Manhattan, dans le nouvel atelier d'artistes qu'elle partage avec les cantons de Genève et de Vaud à New York, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013.

Cette bourse comprend la mise à disposition d'un studio à Manhattan pendant six mois; une aide financière permettant de compenser la plus-value du coût de la vie à New York et de préserver les acquis de l'artiste en Suisse. Une aide financière de 12 000 francs sera octroyée au lauréat sous forme d'une bourse pour un séjour de six mois.

Le concours est ouvert aux créateurs et créatrices domiciliés légalement dans la République et Canton du Jura ou qui en sont originaires et qui s'expriment dans l'un des domaines artistiques suivants: peinture, dessin, sculpture, installations, gravure, photographie, vidéo et images numériques, musique, littérature, danse, théâtre, performances et arts de la rue.

Les dossiers de candidature comporteront une lettre de motivation, un curriculum vitae et un dossier de références. Les artistes intéressés sont priés de soumettre leur candidature jusqu'au 15 février 2013, par courrier (la date du timbre postal faisant foi) ou par courriel à l'adresse suivante: République et Canton du Jura, Office de la culture, délégué aux affaires culturelles, Hôtel des Halles, case postale 64, 2900 Porrentruy 2, tél. 032 420 84 00, courriel: secr.occ@jura.ch.

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71

ET TOUT CECI EST VRAI

A travers l'entretien qu'il a consacré au *Quotidien Jurassien* du 17 janvier 2013, le député UDC de Malleray Jean-Michel Blanchard se livre à un périlleux exercice d'équilibre dans le domaine du paradoxe. A la question: N'est-ce pas paradoxal, pour un parti qui prône la démocratie directe, de vouloir empêcher la population de se prononcer sur son avenir, il répond: «Mais on n'empêche rien du tout! S'il le veut, Maxime Zuber pourra de toute façon organiser son vote en 2015»... Lorsque *Le Quotidien Jurassien* lui rappelle que l'UDC rejette tout de même le principe d'un vote régional, M. Blanchard déclare: «C'est stratégique. On n'empêche rien, les gens pourront voter. Mais je suis persuadé que ce vote ne va rien résoudre.» Cela rappelle un peu l'humoriste français Michel Chrestien qui disait: «La stratégie consiste à continuer de tirer pour faire croire à l'ennemi qu'on a encore des munitions»...

* * *

Durant le débat du Grand Conseil bernois du 28 janvier 2013, Jean-Michel Blanchard en a remis une couche en déclarant: «Il ne s'agit pas d'interdire tout vote communaliste, mais de faire en sorte que le gouvernement ne soit pas obligé de présenter les bases légales le permettant. Mais il resterait libre de le faire. Ma motion ne remet donc pas en cause la procédure prévue» (*Journal du Jura*, 29 janvier 2013). C'est clair comme de l'eau boueuse...

Energie

Plan sectoriel éolien

Dans son programme de législature 2011-2015, le Gouvernement jurassien affirme vouloir renoncer à l'énergie nucléaire et viser une autonomie énergétique maximale. Pour y parvenir, il a adopté en octobre 2012 les neuf thèses de la future conception cantonale de l'énergie, dont celle encourageant la production endogène fondée sur toutes les formes d'énergies renouvelables. Dans ce contexte, le gouvernement a institué récemment un groupe de travail chargé d'élaborer un plan sectoriel de l'énergie éolienne.

Deux domaines d'investigation principaux feront partie de ce plan. D'une part la définition de périmètres de développement éolien sur le territoire cantonal, d'autre part la manière d'appliquer le plan sectoriel éolien, les procédures de planification à mener pour réaliser un projet éolien et leur contenu. Les résultats sont attendus pour le deuxième semestre de 2014.

«Etre Jurassien ne tient pas à l'origine, mais procède d'une adhésion morale, culturelle et sentimentale.»

● Roland Béguelin
Le Jura des Jurassiens, 1963

Les récentes décisions des parlements jurassien et bernois ont été unanimement saluées par la presse romande. Du côté des médias bernois, la *Berner Zeitung* a qualifié le vote du Grand Conseil de «raisonnable» pendant que le *Bund* relevait pour sa part que «le dialogue interjurassien est un exemple».

Lors des débats devant le législatif bernois, la députée biennoise Emilie Moeschler, au nom du Groupe PS-JS-PSA, s'est exprimée ainsi devant le plénum en réponse à ceux qui considèrent que le canton de Berne a besoin d'une minorité francophone forte: «Et qu'est-ce qu'une minorité francophone forte? C'est sans aucun doute une minorité qui a le droit de s'autodéterminer.» Avant d'ajouter: «La Déclaration d'intention du 20 février 2012 est l'aboutissement d'un processus entamé en 1994. (...) Aussi, elle n'est pas un petit engagement signé sur la table de la cuisine par les gouvernements bernois et jurassien; c'est l'aboutissement d'un long processus participatif. (...) Quoi qu'il en soit, on ne se trompe jamais en consultant la population concernée.»

A travers un communiqué de presse, le comité interpartis, composé de représentants de tous les partis politiques jurassiens et de plusieurs partis du Jura-Sud, s'est réjoui de constater que le Grand Conseil bernois avait opté pour la sagesse politique. Il a par ailleurs annoncé vouloir mettre «tout en œuvre afin que la consultation du peuple démontre la capacité des Jurassiens à se prendre en main, dans le respect absolu de l'autre.»

Du côté des partis et mouvements jurassiens, notons, entre autres, le communiqué du PSA pour qui l'heureuse issue du 28 janvier 2013 représente «une victoire de l'intelligence et de la démocratie». Le parti relève en outre que le dernier obstacle sur la route menant à une consultation populaire est franchi et précise: «Il importe que d'ores et déjà la population s'apprête à répondre à nulle autre question que celle qui lui sera posée. Voudrait-elle d'une assemblée constituante paritaire Nord-Sud chargée de dessiner les contours et d'élaborer le contenu d'un nouvel espace de vie romand ancré à l'Arc jurassien et ouvert à ses voisins? C'est une chance unique et une expérience enthousiasmante, tout particulièrement pour la jeunesse, que de pouvoir débattre de l'organisation d'un nouvel Etat de la Confédération et de s'accorder sur les valeurs fondamentales qui guideront son évolution.»

Quant aux partis politiques représentés au Parlement jurassien, ils ont tous apporté un soutien massif au processus lors d'une séance solennelle et chargée d'émotion.

«Grâce à la ténacité et aux nombreuses collaborations interjurassiennes, un espace de dialogue s'est patiemment construit et nous arrivons à bout touchant», indique par ailleurs le Mouvement indépendantiste jurassien. Il ajoute que c'est peut-être le dernier cadeau que Berne fera au Jura-Sud, car ce grand canton deviendra plus petit à l'échelle fédérale et perdra encore un siège au Conseil national lors des prochaines élections.»

Le Groupe Bélier constate pour sa part avec satisfaction que le Grand Conseil bernois s'est rangé dans le camp de la raison. Il écrit encore à propos de la décision du Parlement jurassien: «Ce vote confirme l'aspiration d'un peuple à être uni et libre. Notons que le canton du Jura est vraisemblablement le seul Etat qui planifie son propre démantèlement. Ce geste fort et unique montre la volonté qu'ont les élus jurassiens d'offrir au peuple qu'ils représentent un meilleur avenir, et d'étendre cette offre au Jura méridional.»

Nous publions enfin, ci-contre, un large extrait de l'intervention de Jean-Marie Koller, observateur du Jura-Sud au Parlement jurassien, lors de la session du 30 janvier 2013.

● Laurent Girardin

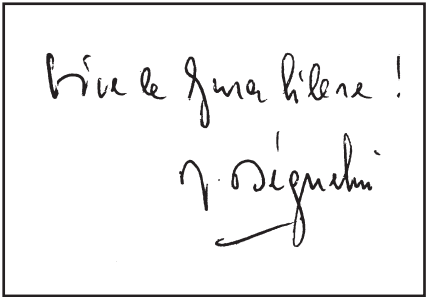
DÉFENSE DU FRANÇAIS

Gémonies

Ce nom (féminin pluriel) est un emprunt (1548) au latin *scalae* («escalier») des gémissements» désignant un escalier situé au flanc du Capitole où l'on exposait, à Rome, les cadavres des condamnés après leur strangulation, avant de les jeter dans le Tibre. *Gemonia* est un dérivé de *gemere* «gémir».

L'expression vouer (traîner) aux gémonies, souvent mal comprise, signifie accabler quelqu'un, le livrer au mépris public, le couvrir publiquement d'outrages, l'injurier, le vilipender. Exemple: «Le vois-tu donnant à ses vices/Les noms de toutes les vertus/Traîner Socrate aux gémonies» (Lamartine).

Cette expression ne peut s'appliquer qu'aux personnes et non aux choses, comme l'admettent certains dictionnaires récents trop accueillants aux usages en vogue.



ET TOUT CECI EST VRAI

«Je préfère en effet être représenté par un Oberlandais que par un séparatiste.» Telle est la déclaration aussi pitoyable que désespérante confiée par le porte-parole du Groupe Sanglier, Michael Schlappach, au *Quotidien Jurassien* qui lui a consacré un entretien le 24 janvier 2013. Avec un tel olibrius, la partie francophone du canton de Berne est sauvée...

Les observateurs du Jura méridional se sont exprimés à maintes reprises à la tribune du Parlement jurassien. Ils l'ont fait chaque fois avec conviction, souvent avec passion. Dans leurs paroles, ils témoignaient d'un espoir jamais abandonné, celui d'une évolution de la Question jurassienne qui bouscule l'ordre des choses. (...) Nous comptons sur l'ouverture d'une porte institutionnelle, sur l'avènement d'un débat public et l'émergence d'un objectif plausible autant que tangible. L'espoir fait vivre, dit l'adage. Nous l'avons toujours conservé et avons vécu.

Et l'heure est venue. Par sa décision empreinte de sagesse, le Grand Conseil bernois a corrigé sa première décision. Ce faisant, il a désavoué l'option du déni démocratique. Ainsi, l'histoire prend un tournant, l'action politique une nouvelle dimension, notre responsabilité collective une plus grande importance. On mesure le mérite des peuples à leur capacité de transcender les clivages qui les traversent. C'est exactement la tâche à laquelle nous sommes appelés, dans le nord comme dans le sud du Jura. Et c'est de cette faculté-là que dépendra l'ampleur de nos succès ou l'étendue de nos défaites. C'est de notre capacité au dépassement des rancœurs accumulées et des incompréhensions cultivées que dépend la résolution de la Question jurassienne, désormais possible, plus que jamais souhaitable. Tel est l'état d'esprit dans lequel se placent les autonomistes.

Quoi que l'on dise, nous savons au fond de nous-mêmes que le Jura est un. Nous savons que son unité est gage de progrès pour tous. Le sud et le nord du Jura sont terre romande à part entière, où devraient l'être. Le sud et le nord du Jura sont pays de concorde, où sauront l'être. Le sud et le nord du Jura sont régions de destin commun, où pourront l'être. Le sud et le nord du Jura sont pays de fraternité, où voudront l'être. Il n'est aucune condition que l'on ne puisse satisfaire quand l'intelligence et la sincérité des hommes inspirent le débat démocratique. Il nous reste donc à en privilégier la prédominance dans toutes nos démarches et jusque dans nos pensées. Si elle est traitée avec condescendance dans les médias qui se nourrissent de notre obole, la Question jurassienne, question intérieure et question suisse, revêt une importance capitale pour peu qu'on soit capable de discernement et qu'on la considère avec le respect qui lui est dû.

Le fait qu'un peuple s'interroge sur son destin est-il tellement anodin pour qu'on le traite avec désintérêt ou désinvolture? Qui, aujourd'hui, du haut de son promontoire moral ou juché sur sa fatuité méprisante, peut se permettre de minimiser la portée d'une question qui touche au fédéralisme, à la redéfinition de l'Etat cantonal, au renforcement institutionnel de la Suisse romande ou, s'il le fallait encore, à la paix confédérale? La question dimensionne la responsabilité. Et cette responsabilité, collective, nous la prendrons et nous l'assumerons.

Ce jour est solennel, comme il en fut beaucoup d'autres dans le passé. Un scrutin est annoncé pour la fin de l'année. Il n'aura pas pour objectif de créer tout de suite un nouveau canton, mais il confirmera si tout va bien un processus qui conduira à la mise en place d'une assemblée constituante, laquelle alors se penchera sur un projet de Constitution. Puis le peuple souverain décidera. Voilà bien une procédure respectueuse des droits démocratiques des uns et des autres. Une chance unique à dire vrai, pour aujourd'hui et pour demain.

Je conclurai pour dire que les mots ont un sens et qu'en user de manière fallacieuse ne peut servir que le mensonge et l'affrontement. Ainsi, le processus auquel nous adhérons ne consiste pas, comme le prétendent les idéologues antiséparatistes, à «dissoudre», ni à «rattacher», ni à «incorporer» le Jura-Sud dans le canton du Jura, encore moins à l'annexer! Il s'agit de construire ensemble un canton nouveau, qui se distingue par sa capacité à l'innovation, à l'harmonie sociale, à l'équilibre politique, à la consonance culturelle et pour finir à l'assentiment général des populations face au projet de société auquel elles sont conviées. C'est aux Jurassiens du Sud que je m'adresse en ce moment, en vous prenant à témoin, Mesdames et Messieurs les Députés: soyons objectifs, et disons la vérité! Il est temps de mettre un terme à la désinformation permanente et de privilégier la réalité des accords passés!

La voix que je porte aujourd'hui est celle des milliers d'autonomistes qui ont toujours su garder à l'esprit l'idée que la souveraineté cantonale était un bien incomparable pour le Jura-République, un bien qui pourrait être partagé par le Jura-Sud si cette région, ma région, avait seulement la possibilité d'en mesurer sereinement les effets et les conséquences. Puissent-ils, ces compatriotes qui ont placé leurs espoirs dans l'appui des institutions cantonales et du peuple jurassien tout entier, puissent-ils voir ce dernier marcher enfin d'un pas décidé vers la réalisation de son idéal de liberté, d'autonomie et d'indépendance au sein du corps fédéral et de la Suisse romande.

● Jean-Marie Koller